

Santé et environnement : le défi du siècle (sauf pour la Cour des comptes)

Sur les 287 pages d'un **Rapport de la Cour des comptes** qui ne contient pas moins de 17 recommandations précises et prétend éclairer les citoyens et les pouvoirs publics sur "l'avenir de l'assurance maladie", les enjeux liés à l'environnement font l'objet d'exactly trois lignes consacrées au coût monétaire de la pollution de l'air.

C'est peu de dire que les magistrats de la rue Cambon sont passés à côté de leur sujet. Il est tout simplement invraisemblable d'envisager en 2017 l'avenir de la santé humaine, et des systèmes d'assurance afférents, sans qu'une seule fois les mots "*changement climatique*" ne soient écrits noir sur blanc.

L'écologie c'est la santé

Au XXI^e siècle, les dépenses de santé obéissent à une logique semblable à celle de la consommation d'énergie : les dépenses de l'avenir sont celles que l'on ne fera pas. La prise en compte des enjeux écologiques dans la protection sociale consiste donc à révéler le coût social visible et caché des crises environnementales, comme le changement climatique, pour le mutualiser et finalement le réduire. C'était un des arguments majeurs mis en avant par l'Administration Obama pour justifier son *Clean Power Plan* de 2014 (dont **les évaluations sanitaires par l'EPA (Environmental Protection Agency)** n'ont pas encore été effacées d'Internet par les sbires de l'Administration Trump).

De nombreux rapports soulignent l'effet bénéfique des réglementations environnementales pour la santé

De nombreux rapports soulignent ainsi l'effet bénéfique des réglementations environnementales pour la santé et plus généralement le bien-être physique et mental humain. On célèbre cette année le trentième anniversaire du Protocole de Montréal, qui **protège la couche d'ozone** et permet sa graduelle régénération.

Il s'agit de la plus grande *success story* de la gouvernance environnementale mondiale, la quasi-totalité des substances appauvrissant la couche d'ozone ayant été mises à ce jour hors d'état de nuire (cet accord faisant davantage, au passage, contre le réchauffement climatique que le *Protocole de Kyoto*). Mais c'est aussi et surtout une victoire sanitaire : le Protocole de Montréal a permis, permet et permettra notamment d'**éviter des centaines de millions de cas de cancer de la peau à travers le monde**. L'écologie, c'est la santé.

Un enjeu scientifique, politique et financier

La revue médicale *The Lancet* s'est justement donnée pour mission depuis deux ans d'accélérer la convergence des études environnementales et sanitaires en lançant ou relançant les travaux de trois de ses Commissions : la Commission "santé et changement climatique", la Commission "pollution et santé" et la Commission "santé planétaire".

Les crises écologiques ont le pouvoir de réduire à néant dans les 50 prochaines années les progrès de la santé humaine des 50 dernières années.

Chacune de ces enceintes, qui regroupent des dizaines de chercheuses et chercheurs parmi les meilleur(e)s du globe, a récemment produit un rapport de référence. On peut tenter de résumer leur message essentiel de la manière suivante : les crises écologiques contemporaines ont le pouvoir dans les cinquante prochaines années de réduire à néant les progrès considérables de la santé humaine au cours des cinquante dernières années ; le nexus santé-pollution-climat, qui mobilise la notion de "co-bénéfice", est le levier d'action par excellence des pouvoirs publics nationaux et locaux contre le changement climatique : c'est l'amélioration de la santé au plan local via la lutte contre les pollutions atmosphériques qui détient la clé de l'atténuation globale du changement climatique (c'est ce qu'Anne Hidalgo a compris et entend mettre en œuvre à Paris).

Le lien avec "l'avenir de l'assurance-maladie" apparaît immédiatement : un système de santé qui ne serait pas préparé à affronter les crises écologiques, à commencer par le changement climatique, n'est soutenable ni humainement ni financièrement.

Ajoutons donc d'urgence une 18^{ème} recommandation au Rapport de la Cour des comptes :

"Réformer le système de santé français pour le rendre apte à faire face aux conséquences sanitaires actuelles et futures des crises écologiques, et notamment du changement climatique, en formant les professionnels de santé à ces enjeux, en développant des indicateurs de suivi du coût humain et financier des crises environnementales et en proposant, en lien avec ces indicateurs, des réglementations environnementales susceptibles d'améliorer la santé des Français et l'équilibre des comptes sociaux".

Eloi Laurent

Economiste, professeur à Sciences Po et à l'université de Stanford

Du même auteur

- **Ecologie et numérique : transitions ennemies ?**
- **L'écologie, ça commence à faire du bien**
- **Pollution urbaine : la France sous le dôme**

Environnement

- **Pesticides : la carte de la France toxique**, Benjamin Peyrel 13/11/2017